



CARTE SCOLAIRE : "on attend que les décideurs décident de décider"

Le collectif des parents mobilisés autour de la carte scolaire et leurs représentants délégués de l'école de Cousance, inquiets pour l'avenir scolaire de leurs enfants, ont organisé une réunion publique d'informations et d'échanges.

L'élément déclencheur de cette mobilisation a été une réunion publique organisée mardi 28 mai 2019 par des élus du département du Jura. Hélène Péliissard, 1ère Vice-Présidente du Conseil départemental du Jura avait été chahutée par des parents d'élèves en colère. Le Conseil départemental a voté la somme de deux millions d'euros pour rénover le collège de Saint-Amour. Cela ne pose pas de problème au collectif, mais source de mécontentement, le transfert souhaité des élèves jurassiens scolarisés à Cuiseaux, sur Saint-Amour. Une des réactions genèse de la mobilisation, "Dix à vingt minutes de plus par jour dans les transports, ce n'est pas acceptable".

Depuis, de nombreux parents pensent vivre une injustice où "le bien-être des enfants pris en otage, passe après les intérêts financiers et politiques".

Le rendez-vous a été fixé dans la salle polyvalente de Cuiseaux, jeudi 21 novembre 2019 dès 20 h 00. Choix de lieu parfait avec de nombreuses places de parking alentours et une grande salle bien sonorisée. Rapidement, les participants sont venus nombreux. Les 200 chaises disponibles ont été occupées à 85%.

Le sujet de cette réunion publique d'informations et d'échanges, a été "Quel avenir pour nos enfants, petits et grands, tous concernés !"

De nombreux élus ont répondu présent. Christian Bretin, maire de Cousance, des conseillers de l'opposition parmi lesquels Jean-Claude Barbier, Colette Clément, et Yves Chauvin. Également le maire de Cuiseaux, Christian Leroy. D'autres maires et adjoints du secteur de la Saône-et-Loire uniquement. Des personnels de l'enseignement, du Conseil départemental de Saône-et-Loire en la personne de Mathilde Chalumeau et de nombreux parents de communes du secteur.

Sébastien Suchet, membre du collectif des parents, a pris la parole en premier. Quelques lignes de recommandations de tenue de la réunion, affichées sur grand écran. Temps de parole limité à trois minutes. Courtoisie, politesse, respect. Lever la main et demander le micro pour parler. Le thème de la rencontre a été présenté dans les détails, " projet de modification de la carte scolaire jurassienne, avenir des collèges de Saint-Amour et de Cuiseaux, impact sur les écoles primaires et maternelles.

Muriel Henry-Noel a également pris la parole pour présenter les actions du collectif. Les démarches effectuées ou engagées. Plusieurs courriers ont notamment été envoyés aux décideurs dans les domaines de l'éducation et de l'État.

L'extrême limite de ne pas respecter la charte a été atteinte lorsque le mot "pirates" et d'autres mots à ne pas citer ici, ont été utilisés par Eric Noel-Machecourt, parent d'élèves, domicilié à Cousance, pour désigner et parler des décideurs. Il a détendu l'ambiance avec des rires issus du public pendant son intervention. Avec humour, fait part de ses recherches pour faire une "fausse déclaration de domiciliation". Fait bien réel, une maman a indiqué la volonté de parents d'élèves jurassiens scolarisés à Cuiseaux, de déclarer l'adresse de leurs enfants chez de la famille domiciliée en Saône-et-Loire ou encore celle de déménager du Jura pour s'installer en Saône-et-Loire.

Tous les parents intervenants, de Cousance, Augea, Cuisia et communes alentours, ont fait part de leurs inquiétudes pour le bien-être de leurs enfants. Leur confort de vie, leur attachement aux professeurs et leurs amis, au cadre de vie. Selon eux, "tout se passe très bien". Une maman s'exprime à son tour, "il faut demander l'avis des enfants, eux aussi peuvent donner leur avis". Une autre, "il faut arrêter les guerres politiques et penser à l'intérêt des enfants". Une maman domiciliée à Cuisia scolariserait ses enfants à Lons-le-Saunier s'il ne pouvaient plus être inscrit au collège de Cuiseaux, puisqu'elle travaille à Lons-le-Saunier. Une maman domiciliée à Condal fait part de son incompréhension. Les élèves n'ont pas le même ramassage scolaire et destination de collège, selon leur domiciliation dans la commune.

D'autres ont émis leur inquiétude au sujet d'une éventuelle fermeture du collège de Saint-Amour et donc "l'obligation de scolariser leurs enfants à Lons-le-Saunier". Des élus et membres du collectif l'ont rassurée en émettant l'impossibilité de fermeture du collège de Saint-Amour. Qui d'ailleurs commence déjà à "repandre forme avec de nouvelles propositions pour les élèves", selon le collectif. Le sujet de la présence d'amiante dans le collège de Saint-Amour a été abordé. Le collectif a répondu, "nous faisons entièrement confiance aux structures en charge du dossier".

Tout s'est bien passé dans l'ensemble. À noter tout de même, deux rappels du passé qualifiés "d'hors sujet" par le collectif. Lors desquels Jean-Marc Deleglise, un habitant de Cousance, a reproché à Christian Bretin, son vote en faveur de la réorganisation souhaitée. Le collectif a immédiatement réagi, "le rappel du passé n'a pas lieu d'être à une réunion organisée pour défendre le bien-être futur des enfants. "Chacun peut faire des erreurs mais aussi changer d'avis, Christian Bretin nous apporte tout son soutien dans notre démarche". Jean-Marc Deleglise a ensuite ajouté, "Tout est dans les mains de Christian Bretin, il est puissant". Une ambiance semblable à une campagne municipale pendant quelques minutes.

Précisé par le collectif avec insistance, "aucun décideur n'est présent ce soir dans la salle". Seulement cinq personnes sont venues de Saint-Amour à cette réunion.

La loi de 1963 prévaut la proximité et le libre choix. Une modification de la carte scolaire, peut-elle aller à l'encontre de celle loi. Nous le saurons prochainement. Le collectif a incité un maximum de personnes de s'engager dans leur démarche.

Pour rappel, en février 1972, le maire de Cousance, Jean Ferrier, décédé en 2018, donnait lecture d'une lettre de Monsieur le Préfet du Jura ayant trait à la révision de la carte scolaire des établissements publics d'enseignement du second degré. Il exposait qu'il avait rencontré des parents d'élèves et que ceux-ci avait au conditionnel, "été favorables au rattachement de la commune de Cousance, au secteur scolaire de Saint-Amour". Après délibération, le conseil municipal, considérant que le C.E.S. offrait "plus de possibilités quant à l'enseignement qui convient le mieux à chaque enfant", avait décidé de demander que "la commune de Cousance qui dépend du secteur scolaire de Cuiseaux, soit rattaché à celui de Saint-Amour". En émettant le vœux qu'un C.E.S. ou un C.E.G. soit construit à Cousance dans l'avenir". Jean-Claude Barbier faisait partie du Conseil municipal dans la majorité à cette date.

Le collectif et toutes les personnes concernées par cette modification de carte scolaire sont dans l'attente "stressante" de nouvelles. Eric Noel-Machecourt a déclaré, "on attend que les décideurs décident de décider".